

Communiqué de presse du 29 mars 2011

La CFDT Fonctions publiques, suite à un vote unanime de son instance exécutive, signera l'accord sur la sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels de la Fonction publique.

La CFDT Fonctions publiques revendique depuis des années l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels. Sa forte implication dans le processus de négociation a permis de réelles avancées au profit de ces personnels – qu'il s'agisse de l'élargissement du champ des agents concernés par le dispositif de titularisation, de l'encadrement et de la limitation des cas de recours au contrat ou de la construction de garanties collectives en matière notamment de rémunération et de droits sociaux.

Sur l'ensemble de la mise en œuvre, le protocole prévoit une large place au dialogue social de proximité. Les structures CFDT y prendront toute leur place et veilleront au respect strict des termes de l'accord.

Contact presse :

Brigitte Jumel, 06 89 41 08 05

Mylène Jacquot, 06 08 76 67 27